

Critères de l'éligibilité au dispositif IAE *



* **Vous pouvez vérifier votre éligibilité au dispositif d'insertion par l'activité économique (IAE) auprès de votre conseiller.e France Travail / Mission Locale / PLIE (etc.) et demander prescription de votre candidature directement sur la plateforme d'inclusion**

L'éligibilité IAE d'un candidat est déterminée par rapport :

- Au diagnostic socio-professionnel réalisé par un **prescripteur habilité** (France travail, Mission locale, PLIE, etc.)
- et aux **critères d'éligibilité IAE** (étape obligatoire si c'est la SIAE qui prend en charge la validation de l'éligibilité IAE du candidat)

Pour qu'un candidat puisse être déclaré éligible à l'IAE par une SIAE il doit avoir :

- Au moins **1** critère administratif de **niveau 1**
- Ou le cumul de **2** critères administratifs de **niveau 2**

Critères administratifs de niveau 1 :

- Bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active)
- Allocataire ASS (Allocation de solidarité spécifique)
- Allocataire AAH (Allocation aux adultes handicapés)
- DETLD (Demandeur d'emploi de très longue durée)

Critères administratifs de niveau 2 :

- Niveau d'étude 3 (CAP, BEP) ou infra
- Senior (+ 50 ans)
- Jeune (- 26 ans)
- Sortant de l'ASE (Aide sociale à l'enfance)
- DELD (Demandeur d'emploi de longue durée : 12 mois et plus)
- Travailleur handicapé (RQTH)
- Parent isolé
- Personne sans hébergement ou hébergée, ou ayant un parcours de rue
- Réfugié statutaire, protégé subsidiaire ou demandeurs d'asile
- Résident en ZRR (Zone de revitalisation rurale) / Résident QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville)
- Sortant de détention ou personne placée sous-main de justice
- Maîtrise de la langue française insuffisante
- Frein de mobilité (sans permis)

Critères de l'éligibilité au dispositif IAE *



* **Vous pouvez vérifier votre éligibilité au dispositif d'insertion par l'activité économique (IAE) auprès de votre conseiller.e France Travail / Mission Locale / PLIE (etc.) et demander prescription de votre candidature directement sur la plateforme d'inclusion**

L'éligibilité IAE d'un candidat est déterminée par rapport :

- Au diagnostic socio-professionnel réalisé par un **prescripteur habilité** (France travail, Mission locale, PLIE, etc.)
- et aux **critères d'éligibilité IAE** (étape obligatoire si c'est la SIAE qui prend en charge la validation de l'éligibilité IAE du candidat)

Pour qu'un candidat puisse être déclaré éligible à l'IAE par une SIAE il doit avoir :

- Au moins **1** critère administratif de **niveau 1**
- Ou le cumul de **2** critères administratifs de **niveau 2**

Critères administratifs de niveau 1 :

- Bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active)
- Allocataire ASS (Allocation de solidarité spécifique)
- Allocataire AAH (Allocation aux adultes handicapés)
- DETLD (Demandeur d'emploi de très longue durée)

Critères administratifs de niveau 2 :

- Niveau d'étude 3 (CAP, BEP) ou infra
- Senior (+ 50 ans)
- Jeune (- 26 ans)
- Sortant de l'ASE (Aide sociale à l'enfance)
- DELD (Demandeur d'emploi de longue durée : 12 mois et plus)
- Travailleur handicapé (RQTH)
- Parent isolé
- Personne sans hébergement ou hébergée, ou ayant un parcours de rue
- Réfugié statutaire, protégé subsidiaire ou demandeurs d'asile
- Résident en ZRR (Zone de revitalisation rurale) / Résident QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville)
- Sortant de détention ou personne placée sous-main de justice
- Maîtrise de la langue française insuffisante
- Frein de mobilité (sans permis)

Justificatifs à fournir

Merci de préparer vos justificatifs pour le RDV ^{*}, ou avoir vos identifiants pour accéder à vos différents espaces (assurance maladie, France Travail, CAF, etc.) en ligne lors de l'entretien, pour les récupérer :

- Carte d'identité / passeport ou titre de séjour
- France Travail : attestation de droits / avis situation / attestation de périodes d'inscription
- Attestation CAF / RSA
- Reconnaissance MDPH (si vous avez)
- Attestation de domiciliation fournie par un CCAS ou une mairie (si vous êtes hébergé ou sans domicile fixe)
- Attestation sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), si cela vous concerne
- Carte de sécurité sociale ou une attestation de l'Assurance maladie
- Attestation de Complémentaire santé solidaire (CSS) ou une mutuelle
- RIB
- CV à jour
- Diplômes, attestations de stages, certificats si vous avez
- Permis / carte grise / attestation d'assurance véhicule (si vous avez)
- Extrait casier judiciaire °3 (faire une demande <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr> ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1264>)

^{*} Si vous n'avez pas de possibilité d'imprimer certains justificatifs, vous pouvez également envoyer vos justificatifs (sauf le document d'identité) au préalable par mail : stloubes.asp@aihq.fr

Association Intermédiaire des Hauts de Garonne

9 Ter Avenue Gay Lussac
33370 Artigues-près-Bordeaux
Tél. 05.57.77.31.31 Fax. 05.57.77.31.39



Justificatifs à fournir

Merci de préparer vos justificatifs pour le RDV ^{*}, ou avoir vos identifiants pour accéder à vos différents espaces (assurance maladie, France Travail, CAF, etc.) en ligne lors de l'entretien, pour les récupérer :

- Carte d'identité / passeport ou titre de séjour
- France Travail : attestation de droits / avis situation / attestation de périodes d'inscription
- Attestation CAF / RSA
- Reconnaissance MDPH (si vous avez)
- Attestation de domiciliation fournie par un CCAS ou une mairie (si vous êtes hébergé ou sans domicile fixe)
- Attestation sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), si cela vous concerne
- Carte de sécurité sociale ou une attestation de l'Assurance maladie
- Attestation de Complémentaire santé solidaire (CSS) ou une mutuelle
- RIB
- CV à jour
- Diplômes, attestations de stages, certificats si vous avez
- Permis / carte grise / attestation d'assurance véhicule (si vous avez)
- Extrait casier judiciaire °3 (faire une demande <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr> ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1264>)

^{*} Si vous n'avez pas de possibilité d'imprimer certains justificatifs, vous pouvez également envoyer vos justificatifs (sauf le document d'identité) au préalable par mail : stloubes.asp@aihq.fr

Association Intermédiaire des Hauts de Garonne

9 Ter Avenue Gay Lussac
33370 Artigues-près-Bordeaux
Tél. 05.57.77.31.31 Fax. 05.57.77.31.39

